

# Cours HEY sur l'environnement

Du 3 au 30 novembre 2025



## Appel à candidatures

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Date limite de candidatures : 19 octobre 2025 (23h59 UTC – heure de Lisbonne)

Formulaire de candidature en ligne : <https://forms.office.com/e/gyWUJswi9n>

Le cours HEY sur l'environnement fait partie du programme *iLEGEND III : Intercultural Learning Exchange through Global Education, Networking and Dialogue* (2023-2026), programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe : cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. L'objectif général du projet est d'accroître l'engagement actif des citoyens (en particulier des jeunes) des États membres de l'UE, des pays candidats et des pays candidats potentiels dans la sauvegarde du développement durable et la lutte contre les défis mondiaux et les inégalités aux niveaux local et mondial.

Co-funded  
by the European Union



Co-funded and implemented  
by the Council of Europe



## Introduction

HEY (Éducation aux droits humains pour les jeunes) est un programme mis en œuvre par le Centre Nord-Sud (NSC) du Conseil de l'Europe, qui vise à renforcer les capacités des jeunes en matière de droits humains grâce à une série de cours en ligne dispensés par des tuteurs sur des thèmes pertinents pour les jeunes en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. L'éducation aux droits humains fait partie de l'ODD 4.7, qui vise à garantir que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable et contribuer, entre autres, à promouvoir une culture de la citoyenneté mondiale.

Le programme HEY est conçu pour renforcer les capacités des jeunes à agir en faveur des droits humains, en améliorant leurs connaissances et leur compréhension des normes européennes et d'autres cadres juridiques internationaux pour la protection des droits humains, tels que les traités, conventions, protocoles et chartes spécifiques des Nations unies, de la Ligue des États arabes et de l'Union africaine.

Mis en œuvre dans le cadre du projet [iLEGEND III](#), ce cours HEY sur l'environnement a été développé par le NSC, en collaboration avec [le PNUE - Programme des Nations unies pour l'environnement](#), avec le soutien financier et logistique de [l'AECID, l'Agence espagnole pour l'aide au développement et la coopération](#), [la FIAP - Fundación para la Internacionalización de las Administraciones Públicas](#), et [Casa Mediterráneo | Institución pública para el conocimiento mutuo entre España los países mediterráneos](#). La formation vise à fournir aux jeunes - membres d'organisations de la société civile, jeunes leaders et jeunes issus de communautés touchées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement - de nouvelles aptitudes et compétences en matière d'éducation mondiale, de questions environnementales et de droits humains.

## Justification de la formation

Les droits humains et l'environnement sont étroitement liés. Un environnement propre, sain et durable est indispensable à la pleine jouissance des droits humains par les générations actuelles et futures.

Notre monde est témoin des effets de plus en plus graves de diverses menaces environnementales, dont les plus pressantes sont celles posées par la triple crise planétaire que constituent la perte de biodiversité, le changement climatique et la pollution<sup>1</sup>. Des inondations soudaines à Valence aux incendies de forêt en Algérie et en Grèce, en passant par la menace imminente de pénurie d'eau qui pèse particulièrement sur les pays africains, les populations ont directement ou indirectement subi les effets de ces menaces environnementales. Ces dernières ont eu des répercussions importantes sur la jouissance de nombreux droits humains, notamment le droit à la vie et à la vie privée et familiale, ainsi que le droit à un environnement propre et sain. Les Nations unies ont reconnu ce lien entre les dommages environnementaux et les droits humains dès 1968 dans la résolution 2398 (XXIII), exprimant leur préoccupation quant à la manière dont la dégradation de l'environnement porte atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux<sup>2</sup>.

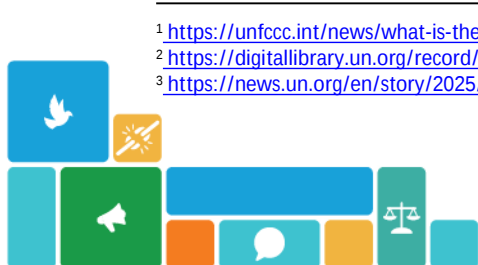
En 2023, le 4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe a reconnu « l'urgence de redoubler d'efforts pour protéger l'environnement et lutter contre l'impact de la triple crise planétaire que sont la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit ». Il s'est engagé à lancer le processus de Reykjavík visant à renforcer l'action dans le domaine de l'environnement afin d'en faire une priorité visible, de promouvoir la coopération entre les États membres, de rationaliser les activités et de coordonner les efforts, comme le prévoit l'annexe V de la [déclaration de Reykjavík](#).

Les jeunes font partie des groupes les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement et aux violations des droits humains qui y sont liées. En même temps, ils sont également parmi les défenseurs les plus fervents de l'environnement. Cela est démontré par l'avis consultatif historique de la Cour internationale de justice, qui a souligné l'obligation des États de réduire leurs émissions conformément aux engagements pris dans l'accord de Paris<sup>3</sup>. Cet avis a été motivé par les efforts et le plaidoyer constants des étudiants des États insulaires du

<sup>1</sup> <https://unfccc.int/news/what-is-the-triple-planetary-crisis>

<sup>2</sup> [https://digitallibrary.un.org/record/4053783/files/A\\_CONF.48\\_PC\\_WG.1\\_CRP.4-EN.pdf](https://digitallibrary.un.org/record/4053783/files/A_CONF.48_PC_WG.1_CRP.4-EN.pdf)

<sup>3</sup> <https://news.un.org/en/story/2025/07/1165475>



Pacifique. Au niveau régional et national, nous pouvons citer l'exemple des jeunes Égyptiens qui luttent contre l'impact des « déchets chimiques et toxiques » sur leurs droits humains <sup>4</sup>, et celui des jeunes Portugais qui poursuivent leur gouvernement et 32 autres entités pour l'impact du changement climatique sur leurs droits humains<sup>5</sup>.

Malgré cela, on constate un manque notable d'éducation environnementale accessible aux jeunes, qu'elle soit formelle ou non formelle, et fondée sur les droits humains. La plupart des cours dans ce domaine ne sont pas adaptés aux jeunes et négligent l'importance de comprendre les différentes normes juridiques relatives à l'environnement et aux droits humains dans diverses régions. Cela limite en conséquence la capacité des efforts éducatifs existants à donner aux jeunes les moyens de mener des actions environnementales fondées sur les droits humains et à renforcer leur résilience globale face aux violations des droits humains et des droits environnementaux.

## Objectifs du cours

1. Présenter les concepts et définitions clés liés à la triple crise planétaire (changement climatique, pollution et perte de biodiversité) et leur contextualisation dans une dimension Nord-Sud.
2. Développer une compréhension critique des liens entre les droits humains et la triple crise planétaire à travers le prisme des cadres juridiques mondiaux et régionaux.
3. Analyser l'impact de la dégradation de l'environnement, en particulier sur les communautés marginalisées, et explorer des solutions communautaires aux violations liées à l'environnement et aux droits humains.
4. Donner aux jeunes les moyens de s'engager activement dans des actions de défense de l'environnement et des droits humains.

## Thèmes abordés

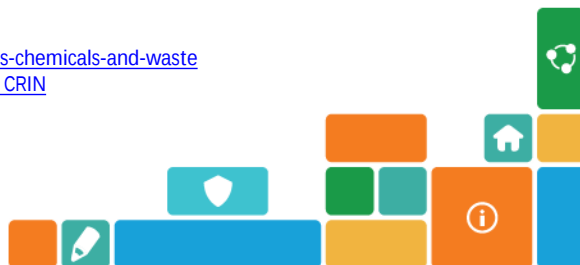
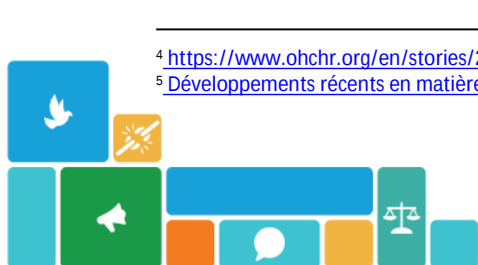
- Dimension mondiale et approche de l'éducation mondiale ; environnement, triple crise planétaire et approches de la protection de l'environnement ; jeunesse et protection de l'environnement ; cadre de référence du Conseil de l'Europe pour les compétences en matière de culture démocratique (RFCDC).
- Introduction aux droits humains et à la protection de l'environnement ; Interconnexion entre les droits humains et l'environnement ; Approche des droits humains en matière d'environnement ; Cadres juridiques.
- Vulnérabilité dans les contextes environnementaux ; droits des peuples autochtones et dégradations écologiques ; contextes fragiles et contraintes de l'espace civique ; droit international non contraignant et instruments juridiques contraignants pour protéger les populations vulnérables et promouvoir la justice climatique.
- Litiges environnementaux menés par des jeunes ; actions de plaidoyer ; mise en réseau.

## Méthodologie et méthodes de travail

Le cadre conceptuel et méthodologique du cours est basé sur le [programme HELP](#) et les [lignes directrices mondiales en matière d'éducation](#), systématisées par le Centre Nord-Sud. Le processus d'apprentissage des participants est axé sur le développement de compétences liées au thème principal de la formation : le [Cadre de référence du Conseil de l'Europe pour les compétences en matière de culture démocratique \(RFCDC\)](#) est la principale référence en termes de compétences. Grâce à une approche d'apprentissage non formelle, des activités et des exercices collaboratifs et interactifs permettent aux participants de contribuer à leur propre processus d'apprentissage. La formation est entièrement en ligne, hébergée sur [la plateforme d'apprentissage en ligne du programme HEY](#), basée sur MOODLE WORKPLACE. Les méthodes de travail sont structurées en

<sup>4</sup> <https://www.ohchr.org/en/stories/2025/05/meet-young-activists-fighting-hazardous-chemicals-and-waste>

<sup>5</sup> [Développements récents en matière de droits de l'enfant et de litiges climatiques — CRIN](#)



fonction des possibilités offertes par le système de gestion de l'apprentissage. Elles comprennent différents types d'activités et d'exercices qui répondent aux différents styles d'apprentissage des participants. Deux tuteurs accompagnent les participants pendant les quatre semaines d'activité, en soutenant leur processus d'apprentissage, en fournissant des commentaires, en modérant les discussions, en apportant leur contribution et en encourageant la réflexion sur les principaux thèmes de la formation.

Le programme d'activités est structuré en 4 modules (un module par semaine). La charge de travail prévue est d'environ 30 heures au total. La formation est principalement asynchrone : cela signifie que chaque participant apprendra selon son propre calendrier et à son propre rythme en réalisant des activités et des exercices ; néanmoins, une certaine régularité est requise afin de suivre correctement le processus d'apprentissage du groupe de participants, en particulier lorsqu'une activité de groupe est prévue (lorsque les participants doivent s'organiser et planifier le travail de groupe à un moment qui convient à tous). Des sessions de tutorat synchronisées sont prévues uniquement pour faciliter les activités de groupe et, éventuellement, pour soutenir le processus d'apprentissage des participants et contribuer à la réalisation des résultats d'apprentissage attendus. À la fin de la formation, les participants obtiennent un certificat de participation.

## Suivi

Une fois la formation en ligne terminée avec succès, les participants auront la possibilité de postuler à une formation résidentielle pour tuteurs. La réussite de cette formation donnera lieu à une certification en tant que tuteur HEY et permettra aux participants de mettre en œuvre des cours HEY dans leur région ou leur pays avec le soutien du Centre Nord-Sud et d'experts compétents. D'autres possibilités de mise en réseau et de participation seront également disponibles.

Seuls les participants qui auront suivi avec succès ce cours et/ou d'autres cours HEY auront la possibilité de postuler à la formation des tuteurs (ToT) et de devenir des tuteurs HEY certifiés.

En 2026, deux TOT sont prévus dans le cadre des universités d'été pour les jeunes du NSC.

## Profil des participants

Jeunes (âgés de 18 à 30 ans) ayant le potentiel d'agir en tant que multiplicateurs en tant que :

- Membres d'organisations de la société civile (c'est-à-dire groupes informels, mouvements populaires, coalitions, organisations de jeunesse locales, nationales et régionales, animateurs socio-éducatifs, groupes de jeunes dirigés par des femmes, jeunes militants et défenseurs des droits humains et de l'environnement, jeunes journalistes et professionnels des médias, professionnels de l'éducation dans le secteur formel et non formel, etc.
- Jeunes leaders (c'est-à-dire jeunes observateurs des violations des droits humains, assistants juridiques et jeunes négociateurs environnementaux ; jeunes professionnels ; jeunes politiciens et conseillers politiques ; etc.
- Jeunes issus de communautés touchées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement (c'est-à-dire jeunes défenseurs/membres de communautés autochtones, etc.)

## Critères de sélection

40 participants seront sélectionnés pour cette activité, le contenu de la candidature servira de base à la procédure de sélection. La priorité sera donnée aux candidats actifs dans une OSC ou une organisation/plateforme/institution liée à la jeunesse. Les candidats doivent être capables de communiquer en anglais, qui est la langue de travail du cours.



Cette activité est ouverte aux jeunes des 46 États membres du Conseil de l'Europe (la priorité étant donnée aux [États membres du NSC](#)), des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. La sélection sera effectuée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, qui veillera également à l'équilibre entre les sexes et à l'équilibre géographique.

Le Conseil de l'Europe accueille favorablement les candidatures de toutes les personnes qui répondent au profil spécifique des activités, sans distinction de sexe, de handicap, de situation matrimoniale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de couleur, de religion, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures, seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les demandes individuelles et les questions complémentaires ne seront pas traitées, sauf si elles sont considérées comme une aide au processus de candidature. Les résultats de la sélection seront annoncés le **23 octobre 2025**. Après la communication des résultats de la sélection, les participants sélectionnés devront confirmer leur participation au Centre Nord-Sud dans le délai imparti ; à défaut, ils seront remplacés par des candidats figurant sur la liste restreinte.

## Coûts

L'activité est entièrement gratuite.

## Comment postuler

Veuillez soumettre le formulaire [de candidature en ligne](#) avant le 19 octobre 2025 à 23h59 UTC (heure de Lisbonne).

## Pour plus d'informations

Secrétariat du NSC-CoE :

[hey@coe.int](mailto:hey@coe.int)

+351 21 358 4035

Vous trouverez plus d'informations sur le programme HEY sur la [page web](#) dédiée du site web du NSC.



## Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Instrument clé de la dimension extérieure du Conseil de l'Europe, le [Centre Nord-Sud](#) (NSC) sert de vecteur pour transmettre ses valeurs, ses normes et ses outils au-delà du continent européen par le biais du dialogue politique, du réseautage et de la mise en œuvre de projets de coopération. En tant qu'accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, il rassemble plusieurs pays européens et africains afin d'échanger des idées et d'agir sur des questions communes. Fort d'une solide expertise de 34 ans dans les domaines de l'éducation mondiale, du dialogue interculturel et de la coopération dans le secteur de la jeunesse en Europe et au-delà, et doté d'un large mandat géographique axé sur le voisinage méridional et l'Afrique subsaharienne, le NSC, grâce à son approche institutionnalisée de « quadrilogue », engage des représentants de haut niveau des gouvernements, des parlements, des autorités locales et régionales, ainsi que de la société civile de différentes régions du monde à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun : le rôle de premier plan joué par la société civile, grâce à un réseau solide d'organisations de jeunesse, garantit une participation structurée, inclusive et durable avec un effet multiplicateur.

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Reykjavik, la stratégie 2024-2027 du NSC renforce la dimension extérieure du Conseil de l'Europe afin de : renforcer l'impact de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe avec le sud de la Méditerranée en diffusant les valeurs et les normes du Conseil de l'Europe auprès des jeunes, pierre angulaire pour garantir la durabilité des réformes démocratiques ; développer davantage et progressivement la coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne qui manifestent un intérêt pour les normes du Conseil de l'Europe ; servir de plateforme facilitant le dialogue entre l'Europe et d'autres régions du monde sur les priorités du Conseil de l'Europe.

## Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – Division juridique

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est la principale autorité mondiale des Nations Unies en matière d'environnement. Il est à l'origine de changements transformationnels concernant la triple crise planétaire : la crise du changement climatique, la crise de la nature, de la perte de terres et de biodiversité, et la crise de la pollution et des déchets. Depuis sa création en 1972, le PNUE sert de facilitateur neutre entre les États membres, la société civile, le secteur privé et les agences des Nations Unies afin de relever les défis environnementaux les plus urgents de l'humanité. De la protection des espèces à la restauration de la couche d'ozone, les accords internationaux facilités par le PNUE ont rendu possible l'action environnementale mondiale au fil des ans. Aujourd'hui, le PNUE accueille l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, l'organe décisionnel le plus élevé au monde en matière d'environnement, dont tous les 193 États membres des Nations Unies sont membres.

La Division des affaires juridiques est la division principale chargée de mener à bien les fonctions du PNUE dans le domaine du droit de l'environnement, de la gouvernance et des questions politiques connexes. Le travail de la Division se concentre sur : la direction de la communauté internationale dans le développement progressif du droit de l'environnement ; le soutien aux États dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures juridiques, institutionnelles et politiques en réponse aux grands défis environnementaux ; la facilitation de la coopération et de la coordination entre les accords multilatéraux sur l'environnement et entre le PNUE et ces accords ; la collaboration avec les secrétariats des AME afin d'aider les parties à ces accords à mettre en œuvre leurs obligations conventionnelles ; et la facilitation du dialogue politique entre les États sur les questions relatives au droit international de l'environnement et à la gouvernance.

